

USD 29



# Salarié-e-s de (parentel)



## EN LUTTE

### Manifestation de soutien !



*Le 3 juillet 2023, le tribunal judiciaire de Brest, a été sollicité par la présidente de l'association pour une mise en liquidation judiciaire. Le 7 juillet, le juge rend un jugement indiquant qu'il n'a pas les éléments suffisants pour déclarer l'association en cessation de paiement et fixe une nouvelle audience le 11 septembre à 15 h.*

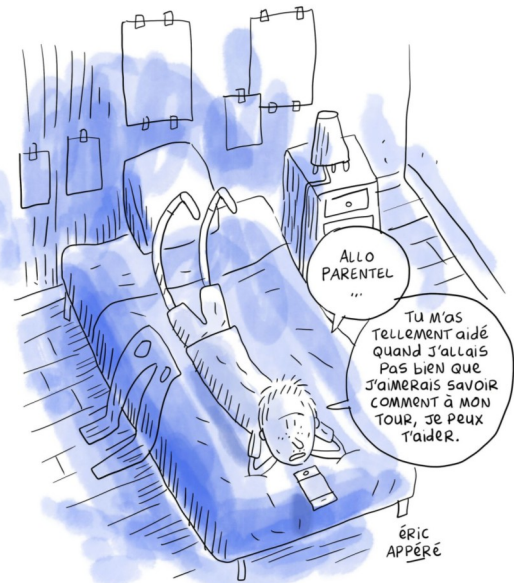
*Vous avez été nombreux à demander quoi faire pour soutenir les salariés de Parentel.*

*Ils souhaitent que vous soyez nombreux pour revendiquer avec eux, le jour de l'audience, devant le tribunal :*

- *Que leur outil de travail tel qu'il a fait ses preuves depuis 30 ans soit sauvé*
- *Que l'ensemble des emplois soient maintenus*
- *Que la créativité et l'innovation de Parentel subsiste quelle que soit la forme que prendra la suite.*

*Ils demandent aux financeurs de renouveler les crédits alloués y compris ceux qui n'ont pas été demandés par la direction dès 2023 et de pouvoir reprendre sereinement leur activité professionnelle auprès des familles.*

**Un préavis de grève départemental sera déposé pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir au rassemblement**



Soutenons Parentel !



Rassemblement

Le 11 septembre 2023

de 14h 30 à 16h

Devant le Tribunal judiciaire de BREST